



Communiqué de presse CGT

Centrale de Gardanne : Stop l'immobilisme, place aux actes !

L'avenir social et industriel sur le site de la centrale de Gardanne doit être assuré très rapidement. Les engagements pris par l'État et GazelÉnergie ne sont toujours pas respectés. L'avenir du site, des emplois et des activités liées sont en danger !

L'absence de contrat d'exploitation pour l'unité Provence 4 Biomasse menace 90 emplois directs ainsi que la sous-traitance et pour les Dockers et Portuaires du Golfe de Fos, qui ont déjà payé un lourd tribut suite à l'arrêt de la tranche 5 charbon et de la bauxite, les relais de croissance annoncés ne sont pas arrivés, ils ne peuvent pas encore subir la perte d'un trafic existant.

L'appel à projet ADEME proposé par l'état, concernant le projet BioGazGardanne porté par les travailleurs, n'a toujours pas été validé et suspend de fait le bon déroulement des études.

Plus largement, dans le département des Bouches-du-Rhône, l'activité de la centrale de Gardanne permet à un large tissu industriel de fonctionner et ainsi de maintenir de nombreux emplois.

Suite à l'intervention de nos organisations CGT par courrier, une réunion au Ministère de l'Énergie est programmée le jeudi 2 Mai 2024.

Cette réunion devra acter les mesures immédiates permettant le redémarrage de Provence 4 Biomasse, et apporter les mécanismes pour la finalisation des études sur le projet BioGazGardanne.

Les travailleurs, comme tous ceux dont l'activité dépend du fonctionnement de la Centrale de Gardanne, ne peuvent rester otages des tractations infructueuses entre l'État et une entreprise à l'affût de subventions publiques !

D'ores et déjà, les syndicats CGT, de la Centrale de Gardanne, des Ouvriers Dockers et Travailleurs Portuaires du Golfe de Fos, du Grand Port Maritime de Marseille, l'Union Départementale CGT des Bouches-du-Rhône, les Fédérations Nationales des Mines et de l'Énergie et des Ports et Docks ont décidé d'élever le rapport de force afin d'aboutir sur ce dossier et appellent à un large rassemblement :

Le mercredi 15 mai 2024 à 12h devant la Préfecture de Région PACA à Marseille

Gardanne le 24 avril 2024